

Rêvons un peu, voulez-vous?

Chers lectrices et lecteurs

Cette tribune qui m'est offerte me permet d'exprimer des pensées qui vont au-delà de nos préoccupations terre-à-terre de fiscalistes ancré(e)s dans la réalité du monde économique. En effet, plongé(e)s que nous sommes dans l'analyse des faits qui nous sont soumis et dans la bonne application des normes fiscales, nous pouvons facilement oublier à quel point central des processus de société se développe notre activité. Et donc, qu'il est bon de lever de temps à autre le regard, de contempler le monde autour de nous, et de nous autoriser à explorer des horizons plus vastes, et même à rêver.

Voyons où nous ont menés la pure «objectivité», la fameuse «main aveugle» du marché: nous sommes dans l'impasse. Les scandales font désormais partie de la banalité. Nos banques subissent de plein fouet les rigueurs du fisc américain. Notre système fiscal est mis en cause par l'Union européenne. Que ce soit ici ou ailleurs, les riches deviennent plus riches, et les pauvres, plus nombreux et plus pauvres. Alors que l'ONU s'était fixé dès 1990 de réduire d'ici 2015 de moitié la part des individus vivant avec moins d'un dollar par jour. On a beau appliquer, et appliquer encore, et affiner encore davantage les règles connues, encore plus du même remède ne génère que davantage des mêmes maux.

Or, c'est justement dans la crise qu'il faut faire preuve de la plus grande imagination. C'est peut-être là le plus grand mérite de l'initiative pour un revenu de base inconditionnel¹ qui a récemment abouti que de bousculer les idées reçues et de faire chauffer nos cellules grises. Quoi? tout un chacun recevrait donc de l'argent sans avoir travaillé pour l'obtenir?



**Danielle Axelroud
Buchmann**

Expert-fiscal diplômé
Responsable de la
rédaction en langue
française
taxadvice sàrl, Nyon

¹ <http://bien.ch/fr/node/417>

sans l'avoir durement mérité? alors, les gens ne voudront probablement plus travailler? et comment allons-nous financer cette «folie»? alors que la dette publique nous menace?

Pourtant il existe aujourd'hui déjà des gens qui reçoivent de l'argent sans avoir travaillé pour l'obtenir ou sans l'avoir durement mérité (par héritage par exemple) – bien sûr il faut dire que ce n'est pas tout un chacun. Et on oublie que les heures travaillées non rémunérées sont aujourd'hui déjà plus nombreuses que les heures travaillées rémunérées – mais il faut dire que ce sont des activités qui jusque là n'ont pas mérité salaire: le travail ménager, l'éducation des enfants, le soin de parents malades ... J'ose penser que si les femmes (puisque c'est à elles qu'incombent ces tâches la plupart du temps) réalisaient la liberté qu'elles en tireraient, l'initiative pour un revenu de base inconditionnel – qui va désormais être soumise à votation, puisque plus de 125 000 signatures valables ont été réunies et solennellement déposées à Berne, le 4 octobre dernier – pourrait sans problème être adoptée aussi bien par le peuple que par les cantons.

C'est sûr que le revenu de base inconditionnel soulève bien des questions auxquelles il faudra répondre si son principe est accepté. Mais si nous pouvions une nouvelle fois (car on trouve dans l'histoire bien des exemples de telles aventures, comme celle de la correction des eaux du Jura tout au début de notre confédération, ou celle de l'AVS en 1947), oublier les réflexes timorés et nous lancer dans l'inconnu, nous serons sans doute étonnés – et fiers – de la fécondité de cette mesure.

Rêvons un peu, voulez-vous?

Danielle Axelroud Buchmann, membre de la rédaction